

ULB

UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES



FACULTÉ D'ARCHITECTURE

2025-2026

- › ARCHITECTURE
- › ARCHITECTURE DU PAYSAGE



Plus de 100 partenaires académiques et institutionnels à travers le monde



Plus de 1800 étudiant·es d'origines multiples favorisant une ambiance cosmopolite



Des programmes d'enseignement diversifiés orientés vers la multiplicité des pratiques de l'architecture



Des enseignant·es praticien·nes reconnu·es dans le monde de l'architecture

Née en 2009 de l'intégration conjointe au sein de l'Université libre de Bruxelles des Instituts « La Cambre » et « Victor Horta », la Faculté d'Architecture de l'ULB rassemble aujourd'hui plus de 1800 étudiant·es venant de multiples origines auxquels elle garantit pourtant un enseignement fortement individualisé dans les disciplines qui l'exigent, en particulier le projet d'architecture.

Sa pédagogie entend articuler la rigueur des savoirs théoriques avec le développement de l'expressivité personnelle, de l'esprit critique et de l'engagement social. L'architecte, comme le paysagiste ou l'urbaniste, est en effet le bâtisseur ou la bâtieuse du cadre de vie et de l'environnement. Dans cette période charnière marquée par le réchauffement climatique, la société du risque permanent et des catastrophes majeures, l'accroissement de la précarité et de l'exclusion, la situation des réfugiés et des demandeurs d'asiles, les nouvelles exclusions, les politiques d'attractivité des grandes villes, les exigences de densification et de revégétalisation urbaines, l'importance du patrimoine... l'architecte, le paysagiste et l'urbaniste ne peuvent être seulement de bon·nes professionnel·les au fait des dernières avancées techniques, ils et elles se doivent d'être à même de se battre pour une société meilleure et plus juste.



**Faculté
d'Architecture
La Cambre Horta**



Une recherche en plein développement

CONTACTS

Faculté d'Architecture
La Cambre Horta ULB
Place Flagey 19, 1050 Bruxelles
📞 +32 (0)2 650 69 01
✉️ secretariat-etudiants.archi@ulb.be
🔗 archi.ulb.be
📍 ULB-FLAGEY

« L'architecture est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement, soit comme force, soit comme intelligence. »

Victor Hugo

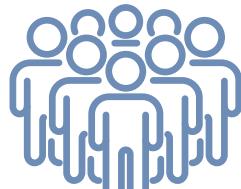
› Nous vous accompagnons.....	02
› La Faculté d'Architecture.....	04
› L'organisation générale des études universitaires.....	08
› Bachelier en architecture.....	10
› Bachelier en architecture du paysage	11
› Le passage du Bachelier au Master	12
› Master en architecture.....	13
› Master en architecture du paysage	15
› Masters de spécialisation	16
› Formation continue.....	19
› Le Doctorat.....	22
› La recherche	24
› Plans des campus.....	25

L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, c'est...



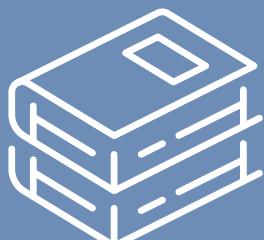
9000

membres
du personnel



12

facultés



H.U.B

L'Hôpital
Universitaire
de Bruxelles



41
bacheliers



180
masters

6

Erasmus
Mundus



À Bruxelles
et à Charleroi



450
partenariats
internationaux

4

Prix Nobel
scientifiques



Libre examen,
un principe d'indépendance,
de tolérance et de liberté



Une université
engagée

Un enseignement
nourri par
la recherche



3600
chercheurs et
chercheuses,
enseignants et
enseignantes

32%

d'étudiants et
étudiantes internationaux



Trouvez toutes les informations utiles à la vie étudiante, des aides au sport en passant par le folklore sur

 ulb.be/mavie



Des soutiens à la réussite

- ▲ **À l'ULB, votre réussite est notre priorité.** Une nouvelle manière de travailler, des quantités de matières plus importantes que dans l'enseignement secondaire, une autodiscipline à acquérir... C'est pourquoi l'Université met énormément de moyens à votre disposition pour vous accompagner vers la réussite (**guidances, coaches, cours de méthodologie, Université virtuelle, exercices en ligne...**).
- ▲ **Le Service d'accompagnement aux apprentissages (SAA)** vous propose un accompagnement de manière collective (via des ateliers, séminaires, guidances) ou individuelle (coaching, tutorat) pour la mise en place de stratégies d'apprentissage efficaces.
- ▲ **Avec un ambitieux programme d'innovations pédagogiques,** l'ULB vise à développer, notamment via les nouvelles technologies, l'interactivité entre enseignants et étudiants. **Jeux de rôles, pédagogie par projet, "classes inversées", simulations...** De nouvelles formes d'apprentissages voient le jour pour transformer les étudiants en véritables acteurs de leurs enseignements.
- ▲ **Des lieux dédiés à l'étude :** une attention particulière est apportée pour offrir aux étudiants de bonnes conditions d'étude au sein des **bibliothèques** qui se transforment progressivement en *Library and Learning Centers*.
- ▲ **Le Service social étudiants (SSE) est ouvert sans à priori à tous les étudiants.** Il est à votre disposition durant toute l'année pour vous accompagner si votre situation financière ou familiale/personnelle est source de difficultés. Il peut vous venir en aide ponctuellement (à n'importe quel moment de votre parcours universitaire) ou durant toute la durée de vos études, pour vous permettre d'organiser au mieux votre vie d'étudiant. Vous pourrez être écouté, conseillé, informé. Le SSE pourra aussi vous accompagner dans vos démarches vis-à-vis d'organismes extérieurs (Fédération Wallonie-Bruxelles, CPAS...) et vous soutenir financièrement le cas échéant.
- ▲ **Solidaire et engagée, l'ULB s'attache à offrir à chacun l'occasion de poursuivre des études supérieures.** Pionnière dans la création des logements étudiants et de l'appui à la réussite, l'ULB propose divers types d'aides à l'intention de ses étudiants : **soutien financier, psychologique, aides à la réussite et au logement ...**
- ▲ **Le Service InfOR-études :** outre l'**information relative aux études, l'aide au choix d'études ou à la réorientation**, le Service InfOR-études est également à votre disposition pour vous informer sur les services offerts aux étudiants ainsi que sur les personnes ressources en fonction de votre situation personnelle.
- ▲ **Des infrastructures nombreuses et variées:** l'Université propose à sa communauté une série d'infrastructures et de services généraux dédiés à rendre la vie sur les campus pratique, conviviale et agréable : des offres en matière de sport, de restauration et de culture, des crèches, des logements et des services médicaux.

La Faculté d'ARCHITECTURE

Philosophie générale d'enseignement

Ni seulement virtuosité ou rigueur technique, ni seulement engagement social, ni seulement richesse formelle, l'architecture est cependant appelée à viser tout cela à la fois. Et c'est évidemment un enjeu formidablement complexe et stimulant que de chercher à assurer dans la formation cette capacité de synthèse, en évitant l'accumulation encyclopédique comme la tentation de la superficialité.

L'ambition pédagogique et académique de la Faculté est de penser et de valoriser **l'architecture comme une discipline culturelle**, qui, pour être exigeante, se doit d'être critique et émancipatrice, tout en assurant à chacun de larges possibilités expressives. C'est autour de ces **valeurs - exigence, critique, émancipation, expressivité** - que se réfléchit une attitude par rapport aux productions et au monde architecturaux contemporains.

L'atelier du projet d'architecture, spécificité de l'enseignement de l'architecture au centre de la pédagogie de la Faculté, est le lieu de l'articulation et de l'apprentissage de ces compétences. Au cœur du travail en atelier d'architecture, la dimension expressive se matérialise dans des **relations individualisées entre enseignant·e et enseigné·e**. L'apprentissage du projet est pensé comme un espace d'expérimentation où, face aux épreuves qui lui sont proposées, l'étudiant·e est amené·e à puiser, dans les moyens culturels qui lui sont rendus disponibles mais aussi en lui-même ou elle-même, les ressources pour y répondre. L'enseignant·e est là, non pas pour lui imposer des solutions, mais pour l'aider et le supporter dans la réalisation de ce qu'il ou elle tente de concevoir.

Spécificités de la faculté

UN PEU D'HISTOIRE

Depuis 2009, les Instituts supérieurs d'architecture *La Cambre* et *Victor Horta* ont fusionné pour créer la faculté d'Architecture de l'Université libre de Bruxelles. Les deux instituts cofondateurs de cette faculté ont une riche et longue expérience de la formation en architecture : l'ISA Victor Horta, issu de l'enseignement de l'Académie des Beaux-arts de Bruxelles (1771), réformé au début du XX^e siècle sous la direction de l'architecte Victor Horta; l'ISA La Cambre, issu de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et des arts décoratifs créée en 1927 par l'artiste et architecte Henry Van de Velde.

À travers ces grandes figures de l'architecture qui marquèrent - au niveau national et international - l'architecture au tournant de l'art nouveau et du modernisme, ces deux enseignements plongent leurs racines au cœur même de l'expérimentation architecturale, tout autant qu'ils manifestent à son égard une diversité d'engagements et d'expressions. De cet héritage, fécondé par ce nouvel environnement universitaire, la nouvelle faculté retient que **l'architecture est un art de la raison, public et social, à la rencontre des arts et des sciences, du réel et de l'imaginaire, de la raison et du sentiment, de la poésie et de la technique, des traditions et des innovations**.

DIVERSIFICATION DE LA FORMATION DE L'ARCHITECTE

Comme de nombreuses professions, celle d'architecte tend à se diversifier et à se spécialiser. Par ailleurs, grâce à la flexibilité et à l'ouverture de la formation, nombre d'anciens étudiant·es en architecture n'exercent pas le métier d'architecte selon le modèle dominant de **l'exercice libéral de la profession** en bureau d'architecture. Certain·es se spécialisent en **urbanisme, en imagerie numérique, en création d'événements, alors que d'autres choisissent les métiers de la fonction publique, embrassent le champ des médiations culturelles ou de la recherche**.

La formation en architecture est structurée autour d'une tension entre la nécessité de maintenir une formation commune et de faire droit à cette exigence de pluralisme liée aux **multiples façons d'être architecte aujourd'hui**. La Faculté d'Architecture La Cambre Horta a tenu à répondre à cette attente par une **diversification des options et des ateliers**, avec un choix d'orientations répondant aux aspirations personnelles des étudiants dès la fin du cycle de Bachelier, et intégrant l'idée que tous les enseignements offerts par la Faculté ne doivent pas nécessairement aboutir au seul métier d'architecte praticien·ne en profession libérale. **L'intégration de la formation en architecture du paysage, en urbanisme, en management territorial (Charleroi), en patrimoine, en BIM** au sein de la Faculté en est un exemple.



LES + DE LA FACULTÉ

- + **Un enseignement individualisé centré sur le projet d'architecture.**
- + **Une pédagogie articulant l'apport de praticien·nes et de professionnel·les avec celui de théoricien·nes et de chercheur·euses de haut niveau.**
- + **Un rayonnement international, de nombreux échanges et une forte mobilité étudiante.**
- + **Un engagement social s'actualisant notamment dans des exercices liés aux grands enjeux territoriaux actuels, aux différentes échelles, du quartier à la métropole, et cela dans les différents continents.**
- + **Une offre d'enseignements large et étoffée assumant la diversification des métiers de l'architecture.**
- + **L'environnement cosmopolite et l'offre culturelle de la capitale de l'Europe.**



THÉORICIEN·NES ET PRATICIEN·NES

Par sa nature même, l'enseignement de l'architecture nécessite un corps professoral où se côtoient des acteurs et actrices qui ont opté plutôt pour une carrière académique et d'autres qui sont dans la pratique. Le projet pédagogique de la Faculté met l'accent sur la complémentarité entre ces deux profils, **complémentarité qui admet que la théorie et la recherche académique en architecture font partie intégrante du champ architectural**, mais aussi que la pratique de l'architecture de qualité constitue un espace de réflexivité et de recherche.

L'ENSEIGNEMENT DU/PAR LE PROJET

L'atelier du projet d'architecture, centre de la pédagogie de la Faculté, est le lieu de l'articulation des compétences, mais aussi de l'acquisition des moyens de concrétiser l'expressivité ou encore de l'intégration dans la production architecturale des ressources de la critique et de la confrontation au regard de l'autre.

Au sein de l'atelier du projet d'architecture, le mode d'évaluation principal prend place lors du «jury», lorsque l'étudiant·e présente son travail aux enseignant·es et, le cas échéant, à des membres extérieurs.

Le jury est non seulement un outil d'évaluation des progrès de l'étudiant·e, mais il s'agit également d'un moment de pédagogie, où étudiant·es et enseignant·es échangent leurs points de vue et développent une discussion critique.

Le stage

Notre Faculté se distingue aussi par l'importance qu'elle accorde au stage (10 ECTS).

Celui-ci **consiste en une immersion** de 5 semaines dans un milieu professionnel architectural; l'architecture entendue dans son sens pluriel actuel. Il peut évidemment s'agir de l'exercice libéral de l'architecture, mais aussi du travail dans une administration, d'un projet de coopération au développement, d'une collaboration à un centre de recherche en architecture...

S'OUVRIR AU MONDE: VOYAGES D'ÉTUDES, WORKSHOPS ET MASTERCLASSES

La Faculté est convaincue qu'apprendre l'architecture, c'est aussi être confronté directement à celle-ci, à ceux qui la font et qui se l'approprient au quotidien. Afin de répondre à cet enjeu, différents types d'activités pédagogiques sont proposés tout au long du cursus, parmi lesquels les voyages d'études, les workshops et masterclass. Ces **activités pédagogiques sont organisées en Belgique et à l'étranger** et permettent toutes, selon des modes divers, d'approfondir l'expérience d'une architecture, d'un contexte et la rencontre d'acteurs.

Les voyages d'études sont une pratique récurrente dès la première année d'études et tout au long des cycles de Bachelor et Master.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, la Faculté d'Architecture organise des masterclass et workshops internationaux en collaboration avec des partenaires publics et d'autres institutions d'enseignement liées à l'architecture et l'urbanisme. L'objectif est multiple : d'une part, il s'agit de mettre à profit les connaissances et les expertises développées au sein de la Faculté afin de venir en aide à la société civile. D'autre part, ces workshops doivent **permettre aux enseignant·es et aux étudiant·es de «sortir» de la Faculté pour collaborer avec des expert·es de renommée internationale** et des acteurs et actrices directement impliqués sur le terrain.

Depuis 2013, divers workshops ont été organisés avec des partenaires internationaux: Hong Kong, UpCycle Barcelona, Delhi Karkadooma, Emerging urban ecologies in Ethiopia, Imagining public space in Kingali, Zanzibar. Les Masterclass d'Architecture et d'Urbanisme organisées pour la Région de Bruxelles-Capitale, Re:Work, End of Line, Bridges, ont quant à elles rassemblé des écoles d'Architecture et d'Urbanisme internationales autour de questions contemporaines spécifiques à la métropole bruxelloise.



VISÉES INTERNATIONALES

Aux ambitions pédagogiques d'enseignement de haut niveau, à la hauteur des enjeux actuels des transformations du champ architectural, s'ajoutent également des ambitions internationales. La Faculté assume ainsi une **vocation internationale** qui s'étaye sur le statut de Bruxelles comme capitale de l'Europe. Les institutions étrangères partenaires – universitaires pour la plupart – sont légion : **du Japon au Canada en passant par la Corée, le Maroc, le Congo, la Colombie ou l'Argentine, sans oublier une grande majorité des pays de l'Union européenne.** C'est en tout près de 100 partenariats internationaux dont profitent l'enseignement et la recherche de la Faculté via la mobilité de ces étudiant·es, enseignant·es, chercheuses et chercheurs, dans le cadre de séjours courts et longs.

UN ENGAGEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET CULTUREL

Parce que l'aménagement de l'espace, l'architecture et l'urbanisme couvrent des **enjeux politiques** et sociaux fondamentaux, une faculté d'architecture se doit de participer aux **débats** qui y sont relatifs. La Faculté d'Architecture la Cambre Horta se veut être une faculté engagée dans les enjeux de société que son enseignement rencontre. Qu'il s'agisse de la qualité architecturale, de celle des espaces publics, de la participation ou des dispositifs publics de l'urbanisme et de l'architecture, des concours d'architecture, du développement durable, ou des politiques patrimoniales, la Faculté d'Architecture souhaite intervenir au sein de ces débats publics, comme l'ont fait les Instituts supérieurs d'Architecture La Cambre et Victor Horta dans le passé. Cet engagement social se traduit également par la prise en charge de missions de service public, auprès des pouvoirs publics, du milieu associatif et culturel, en Belgique et au-delà de nos frontières.

LE STAGE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

Si les pratiques du métier d'architecte sont des plus différenciées, celle liée à la conception et à la réalisation de bâtiments est soumise, en Belgique notamment, à une inscription au Tableau de l'Ordre des Architectes. L'Ordre des Architectes impose deux années de stage pour rendre effective la possibilité de cette inscription. Durant ces deux années, l'architecte est alors inscrit comme stagiaire au Tableau de l'Ordre.

Pour de plus amples informations, visitez le site de l'Ordre des Architectes : www.ordredesarchitectes.be

ORGANISATION DES ÉTUDES À L'ULB

Crédits

Les programmes des différents cursus sont organisés de manière à répartir au mieux la charge de travail des étudiants, mesurée à l'aide d'une unité spécifique:

le « crédit ». La charge normale d'une année académique est fixée à 60 crédits. Étudier à l'université constitue un travail à temps plein. On peut considérer que ces 60 crédits correspondent à environ 1 800 heures de travail dès lors qu'un crédit correspond à 30 heures de travail pour l'étudiant (cours, labo, travail personnel...).

Bachelier, Master et Doctorat

Les études universitaires sont organisées en 3 cycles.

Le Bachelier (1^{er} cycle) offre une formation de base proposant une approche générale de la discipline qui permet d'acquérir les savoirs et compétences dans le domaine choisi et de développer les capacités d'autonomie, d'esprit critique et de créativité propres à la formation universitaire.

Le Bachelier est constitué d'un programme de 180 crédits et est conçu pour être suivi en 3 ans pour ensuite ouvrir l'accès à des études de 2^e cycle (le « Master »).

Un diplôme de Bachelier dans une discipline permet d'accéder directement au Master de la même discipline, mais également à plusieurs autres Masters. **D'autres parcours sont possibles** grâce à diverses possibilités de réorientation, y compris certaines passerelles pour les détenteurs d'un diplôme obtenu en haute école.

Le Master (2^e cycle) permet d'approfondir les connaissances et les compétences acquises en Bachelier tout en choisissant un domaine de spécialisation. Certains Masters proposent différentes **finalités**

spécialisées (orientées vers des débouchés professionnels spécifiques) et une **finalité approfondie** (qui prépare aux méthodes et aux carrières de la recherche scientifique).

La plupart des Masters proposent des programmes de 120 crédits qui sont conçus pour être suivis en 2 ans (à l'exception notamment de la médecine et de la médecine vétérinaire en 180 crédits et de certains Masters en 60 crédits). Le Master comprend un **travail de fin d'études** (le « mémoire ») et souvent un ou plusieurs stages.

Un certain nombre de **Masters de spécialisation (de 60 crédits ou plus)** sont organisés pour compléter les formations offertes en Master dans des domaines très spécialisés.

Les études de 3^e cycle (Doctorat) comprennent une formation doctorale et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat sous la responsabilité d'un promoteur et au sein d'une équipe de recherche. Elles se terminent par le dépôt d'une dissertation doctorale et sa soutenance devant un jury de spécialistes.

Programme et blocs

Pour chaque cursus de 1^{er} et de 2^e cycle, les autorités académiques définissent un programme d'études.

Celui-ci comprend **des enseignements obligatoires et, éventuellement, des enseignements au choix de l'étudiant.**

Chaque cours (on parle plutôt d'**unités d'enseignement** ou « UE ») est associé à un nombre de crédits.

Afin d'organiser le parcours des étudiants, les UE sont regroupées en « **blocs** » annuels de 60 crédits.

En début d'année, le jury constitue pour chaque étudiant un **programme annuel individualisé (PAE)** qui tient compte des blocs, des UE déjà réussies et de diverses considérations pédagogiques (progression dans les apprentissages, prérequis, corequis...).

Les Bacheliers >>>>> >>> Les Masters

Bacheliers (180 crédits)

- > Architecture
- > Architecture du paysage

Masters (120 crédits)

- > Architecture
- > Architecture du paysage
- > Urbanisme et développement territorial

Chaque UE fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations (examen, travail...). Lorsque l'évaluation est réussie (résultat d'au moins 10/20), le jury crédite l'unité d'enseignement. À la fin du cycle, le jury en délibération prononce la réussite du cycle lorsque le jury peut valoriser et créditer le nombre de crédits requis pour l'acquisition de ce cycle et pour autant que le jury puisse assurer que les conditions d'accès au cycle ont bien été réunies. Il proclame cette réussite. Dès ce moment, **le diplôme est délivré**.

En résumé

BACHELIER	Un 1 ^{er} cycle de transition de 180 crédits mène au grade académique de Bachelier
MASTER	Un 2 ^e cycle professionnalisant mène au grade académique de Master en 120 crédits (à l'exception de la médecine, de la médecine vétérinaire en 180 crédits et de certains Masters en 60 crédits)
MASTER de spécialisation	Études spécifiques de 2 ^e cycle de 60 crédits au moins, complétant une formation préalable de Master
FORMATION DOCTORALE et DOCTORAT	Les études de 3 ^e cycle comprennent les formations doctorales en 60 crédits et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat pour un forfait de 180 crédits

Décret Paysage

Une nouvelle réforme du Décret Paysage est entrée en vigueur depuis septembre 2022. Vous trouverez toutes les nouvelles dispositions et informations utiles sur le site www.mesetudes.be/décret-paysage

Les passerelles

Si vous êtes diplômé d'une Haute École de Belgique ou de l'enseignement universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles et que vous souhaitez réorienter votre parcours d'études dans un autre cursus, le processus académique nommé « Passerelle » vous en donne la possibilité.

Un moteur de recherche mis à disposition sur le site mesetudes.be vous permet d'afficher la liste des passerelles possibles pour les études choisies (lien « passerelles » dans le détail de chaque résultat). Les différents accès possibles à un master de l'ULB se font sous réserve bien évidemment de l'examen de votre dossier d'admission.

Ces accès peuvent être assortis d'un programme complémentaire, lequel est défini par le jury du master auquel vous souhaitez accéder. Ces informations sont disponibles en ligne, dans les conditions d'accès propres à chaque programme et/ou faculté. Ce programme complémentaire est susceptible d'être constitué de 5 à 60 crédits supplémentaires.

Les Masters en Sciences des religions et de la laïcité et des Sciences du travail sont accessibles à tous les titulaires d'un bachelier de type court, moyennant un programme complémentaire éventuel ou obligatoire.

Pour plus d'informations : <https://www.mesetudes.be/nc/hops-searchf/>

La Formation continue

- › Certificat d'Université en Building Information Modeling (BIM)
- › Certificat d'Executive Master en Patrimoine architectural / formation en photogrammétrie

- › Certificat inter universités en exploitation, interaction et visualisation des maquettes numériques (UX4BIM) (Charleroi)
- › Certificat d'Executive Master en Génie Lumière
- › Executive Master in Resilient and Carbon Neutral Cities
- › Certificat d'Université pluridisciplinaire en Architecture, urbanisme et patrimoine - Urban Training

Les Masters de spécialisation

(120 crédits)

- › Conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier
- › Urbanisme de la transition en urbanisme et aménagement du territoire

Le Doctorat

Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)

Une formation à la recherche par la recherche pour un avenir professionnel des plus variés

- › en Belgique ou à l'étranger
- › à l'Université, au FNRS, dans les centres de recherche
- › dans les services publics ou les entreprises
- › intégration à des équipes du plus haut niveau
- › accès aux installations internationales les plus avancées
- › expérience du travail en groupe et des collaborations internationales

Bachelier en ARCHITECTURE

Objectif des études

L'objectif des études du Bachelier en Architecture est de permettre aux étudiant·es de devenir opérationnel·les dans des secteurs aussi différents que l'environnement, l'aménagement du territoire, la sécurité des constructions, la maintenance, la réhabilitation, les logements sociaux, la bio-construction, l'aide aux pays en voie de développement, les bureaux d'études, les entreprises, les groupes industriels, les administrations publiques, les cabinets ministériels, etc.

connexes et leur histoire (urbanisme, histoire de l'art, ...) et des unités d'enseignement de sciences humaines. Les questions de représentation, de structure et de construction sont largement représentées dans le cursus.



Contact du cursus

📞 +32 (0)2 650 69 01
✉️ secretariat-etudiants.archi@ulb.be
🌐 www.archi.ulb.be

Plus d'informations sur le programme

🔗 www.ulb.be/fr/programme/BA-ARCH

Cursus

Durant le cursus de Bachelier, comme d'ailleurs dans celui de Master, l'atelier d'architecture remplit le tiers des crédits. Cumulés avec ceux accordés aux autres dispositifs d'encadrement de l'expression architecturale, moyens d'expression, ils représentent environ la moitié des crédits de l'ensemble de la formation de Bachelier. Le reste de la formation est partagé entre des unités d'enseignement à dominante scientifique ou technologique, des unités d'enseignement centrés sur la discipline et son histoire ainsi que sur les disciplines

Spécificités

La formation de Bachelier entend favoriser une **démarche globale et créative, qui initiera l'étudiant·e de façon très complète aux diverses composantes de l'architecture et de son contexte**. Une **approche ouverte, critique et libre**, sans doctrine préétablie, une approche **artistique** de l'architecture dans le cadre d'une réflexion **humaniste**.



Bachelier d' ARCHITECTE PAYSAGISTE

Objectifs des études

Le cursus d'Architecte Paysagiste forme les étudiant·es aux fondamentaux de l'architecture du paysage ; l'approche du sol et du vivant, la fabrique d'espaces publics inclusifs, les réseaux écologiques sont abordés au travers de trois axes: la conception, la construction et la gestion des paysages.

Axes de formation

Ce cursus vise à l'acquisition des méthodologies d'analyse plurielle des paysages.

Il se base sur **la capacité à effectuer une lecture du paysage selon des approches multiples** : l'approche sensible (détecter les signes, traces, empreintes qui personnalisent un paysage), l'approche globale d'une grande figure paysagère à l'échelle géographique/régionale, la lecture plurielle présentant des transversalités entre domaines scientifiques et culturels, la lecture cartographique (cartes IGN, cartes pédologiques, géologiques...). **Le cursus s'interroge sur l'idée de l'espace public dans notre société**. Il développe la connaissance des typologies de paysages anthropiques (paysages urbains, productifs, ruraux, etc) et l'approche de leurs interactions.

Au sein de ces démarches plurielles, la **compréhension des interactions** entre milieu physique/biologique et anthropique est fondamentale. Au terme du premier cycle (Bachelier), l'étudiant·e sera en mesure d'aborder le paysage par une approche systémique qui sera approfondie en Master.

Spécificités

"Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains". Cette définition adoptée par la convention européenne en 2020 encourage les étudiant·es à se positionner de façon critique sur les questions relatives au paysage afin d'y répondre de façon pertinente et inventive.

Ce programme est enrichi par un stage de 3 mois durant le 6^e quadrimestre.



Contact du cursus

Gembloux Agro-Bio Tech -
Université de Liège (Gembloux)

Service Inscriptions-Apparitorat

📞 +32 (0)81 62 24 76
✉️ affaires.etudiantes.gembloux@uliege.be

🔗 www.architecturedupaysage.be

Coordination ulb

Isabelle Wargnies, horaires et locaux
✉️ horaires-locaux.archi@ulb.be
📞 +32 (0)2 650 69 25

Lieux d'enseignements

Les cours sont organisés sur les campus de tous les partenaires :
L'ULG : Gbx AgroBioTech, Gembloux
La Haute Ecole Charlemagne : Gembloux
L'ULB : Bruxelles

Plus d'informations sur le programme

🔗 www.ulb.be/fr/programme/BA-ARPA



Débouchés

La réussite du programme de Bachelier est sanctionnée par le diplôme de Bachelier de transition d'Architecte Paysagiste et donne un accès direct au Master d'Architecte Paysagiste.

Le passage du **BACHELIER** au **MASTER**

L'accès aux Masters

› POUR LES BACHELIERS TYPE LONG

Le bachelier (BA) est un cycle de « transition » conçu pour donner accès à différents masters.

- *Obtenu à l'Université*

Pour les détenteurs d'un grade académique de bachelier universitaire, l'accès est automatique vers le master qui s'inscrit dans la continuité du bachelier et porte le même intitulé.

De plus, il existe des « passerelles » de plein droit (parfois moyennant éventuellement un programme complémentaire de maximum 60 crédits) qui permettent également **d'accéder à d'autres masters**, dans la même faculté ou dans d'autres facultés.

- *Obtenu en Haute École*

Les détenteurs d'un grade académique de bachelier ou master du supérieur non universitaire de type long peuvent accéder aux masters universitaires moyennant une décision du jury du programme visé et éventuellement avec un programme complémentaire de maximum 60 crédits.

› POUR LES BACHELIERS TYPE COURT

Les étudiants engagés dans des études supérieures ont la **possibilité de réorienter** leur parcours d'études ou de le **prolonger vers d'autres formations** que celles qu'ils ont initialement choisies.

Les détenteurs d'un grade académique de bachelier du supérieur **non universitaire de type court bénéficiant d'un accès à des masters universitaires par arrêté du Gouvernement et éventuellement avec un programme complémentaire de maximum 60 crédits**

Un moteur de recherche mis à disposition sur le site mesétudes.be vous permet d'afficher la liste des passerelles possibles pour les études choisies (lien « passerelles » dans le détail de chaque résultat). Les différents accès possibles à un master de l'ULB se font sous réserve bien évidemment de l'examen de votre dossier d'admission.

<https://www.mesetudes.be/nc/hops-search/>



Master en ARCHITECTURE

Objectifs des études

Le programme de Master en architecture complète la formation générale Bachelier tout en permettant aux étudiant·es un parcours individualisé, susceptible de rencontrer davantage leurs **aspirations personnelles**, leurs engagements futurs et les spécificités de la conception architecturale. L'objectif est de **développer un enseignement pluraliste et émancipateur**, attentif aux opinions critiques, aux explorations innovantes de la discipline et à l'approfondissement des savoirs traditionnels du métier d'architecte. Il se veut aussi ouvert aux multiples facettes d'une discipline en pleine évolution, riche de ses spécialisations et diversifications. Le Master **prépare à la formation de professionnel·les de l'architecture** aptes à conjuguer la nécessaire pertinence disciplinaire mais aussi technique, l'indispensable responsabilité sociale et la richesse imaginative, susceptibles d'assurer à chacun, et de manière autonome, ses propres possibilités d'expérimentation, d'expression et de créativité.

En amont de cette attention au pluralisme, le Master en Architecture offre à toutes et tous la capacité de concevoir un projet

d'architecture, de développer une attitude réflexive enrichissant les théories et les pratiques de l'architecture, de construire en tant qu'architecte, un engagement citoyen et une pratique éthique et responsable, d'intégrer avec l'ensemble des actrices et acteurs engagé·es dans les questions d'espace et d'architecture

Cursus

L'enseignement du Master en architecture est organisé en 2 blocs annuels (2 x 60 crédits) articulés autour de l'enseignement du **projet qui est au cœur de la formation** (20 crédits/année). Les étudiant·es ont le **libre choix de leur atelier**. Ce choix s'exerce dans un large éventail de préoccupations variées liées à l'architecture : urbanisme, logement, histoire/théorie/critique architecturales, construction, conception digitale ... Une grande partie des cours sont également à caractère optionnel. L'étudiant·e peut ainsi se construire un parcours autonome à l'intérieur d'une offre d'enseignements diversifiés, en phase avec la recherche et les préoccupations actuelles de la société (développement durable, urbanisme, paysage, infographie, patrimoine, etc.).

Le cursus commun propose des cours

d'histoire et de théorie de l'architecture, de sciences humaines, de théorie de la représentation, de droit et de pratiques professionnelles, etc.

Spécificités

Les spécificités du master en architecture sont multiples et s'appuient sur un corps professoral où se rejoignent les mondes professionnels et académiques. Il développe une créativité qui marie arts et sciences et propose une action sur la ville et la culture en offrant une diversité d'options et d'outils comme par exemple le FabLab.





Contact du cursus

Site Flagey:

📞 +32 (0)2 650 69 01

✉️ secretariat-etudiants.archi@ulb.be

🌐 www.archi.ulb.be

Plus d'informations sur le programme

🌐 www.ulb.be/fr/programme/MA-ARCH

Les atouts professionnels

Le Master en architecture constitue le préalable indispensable à la profession d'architecte dont l'accès est régi par un stage de deux ans organisé par l'Ordre des architectes. Au-delà, les ouvertures professionnelles sont à la mesure de la diversité des domaines étudiés durant le cursus: des arts aux sciences - exactes et humaines - en passant par la formation à la conception ou la maîtrise de différents moyens d'expression. L'acquisition de ce large panel de connaissances et de compétences peut être **valorisé dans un très large éventail de professions**, tant dans le secteur privé que public.

LES DÉBOUCHÉS

En privilégiant une formation qui allie compétences professionnelles, mais aussi et peut-être surtout esprit critique, capacités créatives et facultés d'invention et d'adaptation à un monde en constante mutation, le diplôme délivré par la Faculté d'Architecture de l'Université libre de Bruxelles ouvre en réalité à une gamme large de possibilités d'emplois, attestée par les parcours de nos ancien·nes étudiant·es. Même si le travail sous les modèles de **l'exercice libéral de la profession** et de l'intégration dans des bureaux d'architecture demeure l'horizon dominant des étudiant·es, la réalité montre que le caractère ouvert, pluridisciplinaire de la formation ainsi que le développement chez l'étudiant·e de capacités imaginatives et créatives de plus en plus indispensables dans nos environnements mouvants conduit nombre d'étudiant·es vers des **professions connexes à l'architecture**, voire à des professions parfois plus inattendues. L'ouverture de la formation à l'international au travers des filières vouées au développement ou à la globalisation, ou encore des filières orientées vers la recherche, ainsi que la multiplication des échanges inter-

nationaux durant les études contribuent à internationaliser la recherche d'emploi de nos étudiant·es. Nombre d'entre eux iront faire des stages dans des **bureaux internationaux**, y trouveront un emploi, travailleront pour des ONG, s'installeront loin de nos frontières...

En prolongeant le Bachelier par un Master en architecture, l'étudiant·e pourra ainsi se diriger directement vers les métiers d'architecte (d'intérieur, de jardin), de paysagiste, d'urbaniste bien sûr... mais aussi de designer, d'infographiste, de scénographe, de muséographe, de conservateur·rice et restaurateur·rice du patrimoine, d'expert·e immobilier, de régisseur ou régisseuse de bâtiments, vers les métiers de la médiation culturelle... Il ou elle pourra éventuellement s'orienter vers **la recherche en architecture**, urbanisme, histoire de l'architecture et de l'urbanisme, sociologie de l'architecture, développement durable, aménagement du territoire, sécurité des constructions, réhabilitation et restauration, logements sociaux, bio-construction, aide aux pays en voie de développement, etc.

Master en ARCHITECTURE DU PAYSAGE

Objectifs des études et philosophie de la filière

La formation comprend la maîtrise des approches interdisciplinaire, systémique et multiscalaire du grand paysage urbain, périurbain et rural, selon les enjeux socio-économiques, culturels et environnementaux.

Le Master en architecture du paysage développe la capacité d'attitude critique sur les questions posées et l'autonomie dans la réflexion et les réponses proposées.

Il permet aux étudiant·es de développer une méthode de travail individuelle et collective.



Cursus

La formation en architecture du paysage est fondée sur un enseignement interdisciplinaire qui prend en compte la dimension culturelle de notre environnement et les paramètres physiques et biologiques qui déterminent la conduite de ses composantes. Le Master favorise les rapprochements entre cours de projet et cours théoriques/scientifiques.

Au cours des 7^e et 8^e quadrimestres, les étudiant·es suivront des cours de sciences environnementales (incidence, services écosystémiques, hydrologie), de sciences du végétal (gestion des stress, composition), de sciences agricoles (agriculture urbaine, de production animale et végétale), de sciences humaines (philosophie du paysage, patrimoine du paysage, éthique), de droit (droit de l'urbanisme, droit de l'environnement), de gestion participative, d'art et de paysage et aussi de projet de paysage (Territoire, Métropole)

Ils et elles feront un choix: à **Gembloux Agro-Bio Tech**: restauration écologique du territoire (module 1) et plante et ville (module 2); sur le site de la **Faculté d'Architecture ULB Flagey**: ville territoire (module 3) et ville durable (module 4) et sur le site de **ISla-Gembloux**: techniques du paysage (module 5) et paysage et société (module 6).

Ces institutions sont les seules en Communauté française à offrir une formation universitaire en architecture du paysage. Cette collaboration unique permet aux étudiant·es de bénéficier non seulement d'une formation réellement pluridisciplinaire, mais également de l'expertise, du savoir-faire et de la renommée internationale des trois institutions. L'organisation de l'enseignement elle-même est en partie décentralisée. La plupart des activités d'enseignement se déroulent à Gembloux, mais une partie du programme annuel de l'étudiant·e et certaines activités ont lieu à Bruxelles, à l'ULB.

Débouchés

L'architecte du paysage est actif dans différents secteurs : bureaux d'études privés d'architecture du paysage, d'urbanisme, d'architecture, également au sein de départements d'urbanisme, d'environnement, d'espaces verts de collectivités territoriales, conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage, ainsi que dans de grandes entreprises d'aménagement. Le recours à l'architecte du paysage comme coordinateur est de plus en plus systématique. Il est devenu, dans de nombreux pays européens, un interlocuteur incontournable et recherché de la filière paysage avec de réelles opportunités d'emploi tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Spécificités

La Faculté d'Architecture participe à l'organisation des études de Bachelor et de Master en architecture du paysage en collaboration avec la Haute École Charlemagne et Gembloux Agro-Bio Tech.



Contact du cursus

Gembloux Agro-Bio Tech - Université de Liège (Gembloux)
Service Inscriptions-Apparitorat
 ☎ +32 (0)81 62 24 76
 ✉ affaires.etudiantes.gembloux@uliege.be

☞ www.architectureupaysage.be

Coordination ulb

Julie Martineau
 ✉ julie.martineau@ulb.ac.be

Christoph Menzel
 ✉ christoph.menzel@ulb.ac.be

Isabelle Wagnies, horaires et locaux
 ✉ horaires-locaux.archi@ulb.be
 ☎ +32 (0)2 639 24 50

Lieux d'enseignements

Les cours sont organisés sur les campus de tous les partenaires :
 L'ULG : Gbx AgroBioTech, Gembloux
 La Haute Ecole Charlemagne :
 Gembloux
 L'ULB : Bruxelles

Plus d'informations sur le programme

☞ www.ulb.be/fr/programme/MA-ARPA

Master en URBANISME ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (UMONS-ULB)

Ce master de deux an donné à Charleroi par l'UMons et l'ULB a pour objectif de former des professionnel·les et chercheur·euses pour devenir des urbanistes hautement qualifiés.

Face aux enjeux sociétaux croissants, relatifs aux défis démographiques, énergétiques, climatiques, de mobilité, de même que ceux de la gouvernance, de la transition économique et des nouvelles technologies, cette formation permettra d'approfondir les connaissances sur les développements des villes et des territoires. Les métiers se multiplient et se spécialisent, tant dans le secteur privé, public qu'associatif. Un savoir interdisciplinaire et des compétences en lien avec le projet urbain et territorial pour déployer des solutions opérationnelles doivent faire l'objet d'un enseignement complet et reconnu par les instances professionnelles belges et internationales.

Ancré principalement dans le contexte henuyer, la finalité de ce Master, orienté vers l'urbanisme de projet répond, en corollaire au phénomène de métropolisation, à des enjeux tels que le regain d'attractivité des territoires urbains, leur devenir post-industriel, la lutte

contre l'étalement urbain, l'environnement, la réalisation et la gestion de projets urbains et de territoire, les aspects immobiliers et financiers de ceux-ci, etc.

Les spécificités de la formation en urbanisme et développement territorial se situent dans une forme d'enseignement composée de plusieurs dispositifs pédagogiques tels que des cours théoriques, studios et séminaires spécifiquement définis pour ce master par des professionnels et des académiques dans le domaine de l'urbanisme. Le programme consiste en un tronc commun théorique, plusieurs modules de projet, des cours au choix, un mémoire de fin d'études et un stage. La formation repose sur une approche pluridisciplinaire afin de développer, gérer et renforcer les mécanismes de projets territoriaux et urbains. Cette approche contribuera au développement de nouveaux modes de gouvernance permettant de mieux répondre aux enjeux et défis actuels.

Ce Master repose sur une approche pluridisciplinaire afin de développer, gérer et renforcer les mécanismes de projets territoriaux et urbains. Cette approche contribuera au développement de nouveaux modes de concep-

tion, opérationnalisation et de gouvernance permettant d'accroître la résilience de ces territoires marqués par la désindustrialisation. Des compétences axées sur les processus de conception et la construction des conditions de faisabilité des projets de villes et territoires.



Stéphanie Poelleman

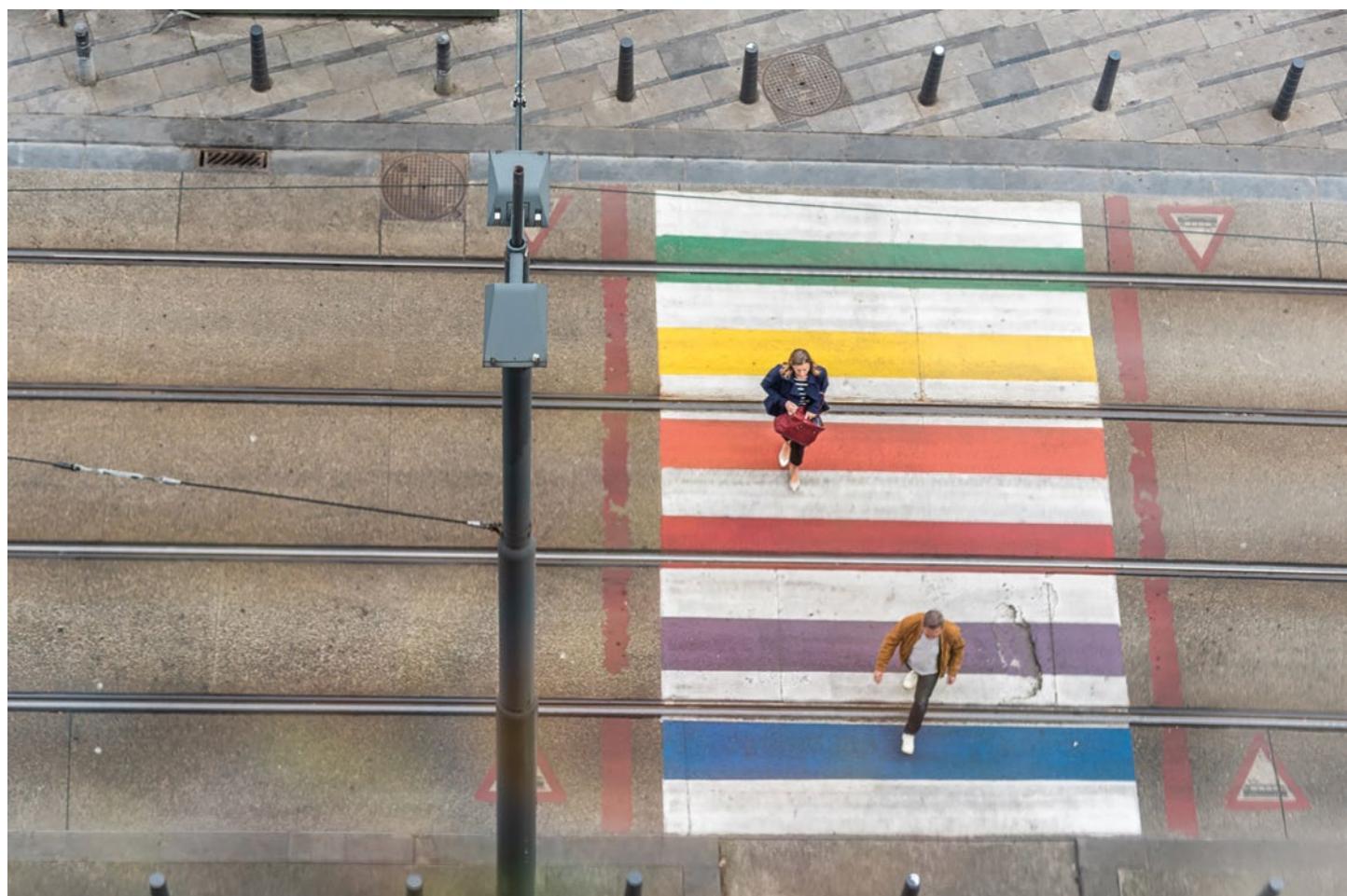
✉ stephanie.poelleman@ulb.be

🔗 <https://archi.ulb.be>

Pour tous renseignements d'ordre pédagogique, veuillez contacter le responsable académique.

Programme de cours

🔗 <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-urba>



Master de spécialisation en URBANISME DE LA TRANSITION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Spécificités

Ce master de spécialisation d'un an (60 ECTS, anglais-français) développe des compétences pour agir sur les grands territoires et gérer les projets urbains complexes en prenant en compte les enjeux socio-économiques et environnementaux contemporains.

Objectifs des études

Le Master de spécialisation en Urbanisme de la Transition et Aménagement du Territoire a pour objectif de former à la maîtrise des processus de fabrications de l'urbain. Il s'agit d'un programme d'un an (60 ECTS, anglais-français) qui vise des compétences complémentaires à celle de l'architecte, de l'architecte paysagiste et du géographe pour agir sur les grands territoires et gérer les projets urbains complexes en prenant en compte les enjeux de transition socio-économiques et environnementaux contemporains. Le Master est donné en collaboration avec perspective.brussels et les divers acteurs de la fabrique urbaine de la Région de Bruxelles-Capitale afin de contextualiser la formation sur le territoire de la Capitale de l'Europe. La formation est accessible de plein droit pour les diplômé·es Master en architecture, Master ingénieur civil architecte, Master en architecture du paysage et avec un court programme de mise à niveau (projet et moyen de représentation) pour d'autres disciplines.



Pour de plus amples informations sur la formation et l'apport de la faculté d'architecture au sein de celle-ci :

Coordination

Geoffrey Grulois

✉ geoffrey.grulois@ulb.be

📍 Site Flagey - bureau FL.2.1

Plus d'informations

📞 +32 (0)2 650 69 01

✉ secretariat-etudiants.archi@ulb.be

Plus d'informations sur le programme

🔗 <https://www.ulb.be/fr/programme/ms-urde>



Master de spécialisation en CONSERVATION-RESTAURATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER

Objectif des études

La Faculté d'Architecture collabore activement à l'enseignement de ce Master de spécialisation organisé par l'ULB, l'ULg et l'UCL et créé à l'initiative de l'Institut du patrimoine wallon de la Paix-Dieu. Ce Master de spécialisation est accessible en déttenant un grade académique d'architecte, de master en ingénieur civil architecte, en ingénieur civil des constructions, en architecte paysagiste, en histoire de l'art et archéologie (toutes orientations). Il existe également des possibilités d'admission sur dossier.

Les objectifs de la formation s'inscrivent à la fois dans la philosophie de «conservation intégrée» prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. **Réhabiliter le bâti ancien**, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le Master de spécialisation vise à **développer les capacités de réflexion et de conceptualisation** préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des **paramètres essentiels de la formation**. Le Master de spécialisation conjoint est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.

L'intégration des savoirs disponibles au sein de toutes les institutions d'enseignement supérieur d'une part, et des compétences de spécialistes de disciplines particulières d'autre part, permet de faire de cette formation un pôle d'excellence. Le programme est organisé en 120 crédits (ce qui équivaut à 2 années).

L'enseignement est organisé sous forme de modules : philosophie du patrimoine, histoire et principes de l'architecture, parcs et jardins historiques, méthodologie des

études préalables et techniques de restauration, acteurs institutionnels, législation et procédures administratives, méthodologie d'établissement du dossier de restauration et du suivi de chantier, analyses pratiques, questions approfondies, visites de laboratoires et de centres de recherche, expertises et études de cas et travail de fin d'études.



Pour de plus amples informations sur la formation et l'apport de la faculté d'architecture au sein de celle-ci :

✉ secretariat-etudiants.archi@ulb.be

Plus d'informations sur le programme

☞ www.ulb.be/fr/programme/MS-GEPC



Formation continue Certificat d'Université en BUILDING INFORMATION MODELING

À qui s'adresse la formation?

Le Certificat, destiné aux architectes professionnels exerçant tant en agence qu'au sein d'administrations publiques ainsi qu'aux étudiant·es désireux de compléter leur cursus académique, délivrera une formation au terme de laquelle chaque participant·e aura les notions et compétences suffisantes pour concevoir un projet d'architecture complet intégrant le BIM en autonomie.

Objectifs

Au-delà des questions techniques et des processus inhérents à ce nouveau paradigme, cette formation qui s'inscrit dans le cadre de la Faculté d'Architecture a pour ambition de montrer l'intérêt pour les architectes de maîtriser ces nouveaux outils. Si le *Building Information Modeling* apparaît encore aux yeux de beaucoup comme une difficulté nouvelle s'ajoutant aux contraintes techniques et réglementaires déjà nombreuses de la profession, la formation propose des méthodes de conception adaptées aux besoins et à la spécificité disciplinaire des architectes.

Acquis

Ancrée dans les réalités de terrain rencontrées par les architectes, l'accent sera mis sur l'apprentissage de ces nouvelles compétences par le projet : au terme du cycle de formation, chaque participant·e devra être en mesure de présenter devant un jury une maquette numérique échangeable ainsi qu'un ensemble de livrables attendus dans l'élaboration d'un projet d'architecture.

Formation continue Executive Master PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Contenu

Bruxelles offre un patrimoine monumental diversifié, marqué par son histoire mouvementée, allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine, en passant par l'Art Nouveau, l'Avant-garde ou l'architecture industrielle. Pour cette raison, cette ville-capitale, au cœur de l'Europe, constitue un laboratoire expérimental idéal pour celles et ceux qui s'intéressent à la question patrimoniale. Plusieurs politiques de préservation du patrimoine s'y sont succédées, donnant lieu à des interventions autrefois critiquables certes, mais aujourd'hui souvent exemplaires, et en tout cas toujours nourries de courants théoriques riches en débats. Différentes institutions européennes ou nationales chargées de la politique du patrimoine y ont leur siège, un grand nombre de bibliothèques spécialisées, de centres d'archives et de collectionneurs et collectionneuses privés s'y concentrent et sont à disposition des étudiant·es.

Objectifs des études

Le programme offre une maîtrise dans les domaines du patrimoine architectural, urbain et paysager. Orienté vers la pratique, cet enseignement couvre tout le processus du projet de restauration du patrimoine, depuis les études théoriques préalables jusqu'au chantier. L'enseignement est délivré par des spécialistes reconnu·es, issu·es de différentes facultés de l'ULB et de la VUB, mais aussi de l'administration publique ou du métier.

Acquis

Les candidat·es qui réussissent les épreuves de fin de formation recevront un certificat interuniversitaire de 40 crédits.



À qui s'adresse la formation?

Cette formation s'adresse aux architectes, aux diplômé·es porteurs d'un Master de niveau universitaire (historien·ne de l'art, historien·ne, archéologue, chimiste, ingénieur, etc.) et à tout·e professionnel·le de la conservation et de la restauration du patrimoine souhaitant améliorer leur formation.

Formation continue

Formation en PHOTOGRAHMÉTRIE

Présentation

Cette formation complète vise à la maîtrise de la photogrammétrie, à savoir la réalisation de modèles tridimensionnels sur la base de photographies. Les différentes étapes de la photogrammétrie sont étudiées puis mises en pratique : de l'observation de l'objet (bâtiment, statues...) et de la prise de photos jusqu'au partage d'un modèle 3D via différents médias.

Contenu

La formation propose des exercices pratiques sur le terrain et à domicile, ainsi qu'un projet de fin de formation reprenant les aspects théoriques et pratiques. Il s'agit d'une formation théorique et pratique complète, en 6 étapes :

› Acquisition : maîtrise des paramètres nécessaires à l'acquisition optimale des données de reconstruction photogrammétriques ;

- › *Pre-processing* : méthodes de prétraitement des photographies acquises pour optimiser la qualité des reconstructions ;
- › Traitement photogrammétrique : apprentissage et mise en pratique de reconstructions photogrammétriques : chargements des données, configuration du programme, recalage, colormap, traitement des erreurs... ;
- › *Post-processing* : corrections et modifications des résultats, génération de texture tierce et obtention des modèles ;
- › Exploitation des données : application des différentes méthodes de publication et d'exploitation des données générées pour passer du modèle final à la présentation publique ;
- › Aspects juridiques : questions de droits d'auteur et du patrimoine.

A qui s'adresse la formation ?

Les indépendant·es ou employé·es actif·ves dans les domaines tels que l'architecture, l'urbanisme, l'archéologie, les jeux vidéo, l'art 3D... Toute personne intéressée par la photogrammétrie.

Aucun prérequis scientifique ou professionnel n'est exigé.

Spécificités

Une formation donnée par des expert·es, membres d'une équipe multidisciplinaire (PANORAMA) ;

Une formation complète alliant la pratique et la théorie ;

Un projet de fin de formation avec feedback des expert·es ;

Du matériel de pointe pour des réalisations de haute qualité.

Formation continue

Certificat inter universités en EXPLOITATION, INTERACTION ET VISUALISATION DES MAQUETTES NUMÉRIQUES (UX4BIM)

Objectifs

La formation continue en Exploitation et Interaction et Visualisation des maquettes numériques (UX4BIM) permet aux participant·es, au terme de leur formation, de structurer une maquette numérique fédérée, ainsi que de créer des tableaux de bord et des visualisations à partir de maquettes numériques fédérées pour répondre à des objectifs BIM précis.

Les formations existantes offrent des initiations à différents niveaux d'intégration du BIM allant de la création de maquettes numériques, la mise en place de protocole de collaboration et d'échanges structurés jusqu'à au travail de conception sur des maquettes fédérées (détection et gestion des conflits). Les maquettes numériques créées intègrent une richesse de données structu-

rées qui permettent de créer des représentations à différentes échelles de précision. Les pratiques de conception actuelles fondées sur la recherche de configurations performantes nécessitent la mise en place de nouveaux usages des maquettes. Ces usages ne sont à ce jour pas intégré aux formations. Ils font appel à d'autres outils de gestion et d'exploitation des maquettes numériques qui offrent des fonctions de visualisation intelligentes (smart views). Ces fonctions rendent tangibles certaines propriétés et caractéristiques du projet pour une prise de connaissance plus rapide et plus globale par ses acteurs et actrices. Ces outils permettent un traitement interactif des données qui composent les maquettes numériques pour créer des tableaux de bord (dashboard) et permettent de réaliser des statistiques interactives du projet et de pouvoir créer des supports d'évaluation

de choix de configuration ou de solutions techniques. Ces usages et outils intéressent de nouveaux acteurs et actrices du secteur AEC rarement associé·es à la notion de maquette numérique ou la culture BIM. Ils offrent des supports adaptés aux attentes des financiers et des gestionnaires de projets qui peuvent ainsi participer de manière plus active et interactive au développement du projet.

Formation continue Executive Master en GÉNIE LUMIÈRE

Objectifs

Le Certificat d'Executive Master en Génie Lumière vise à former des professionnel·les capables de suivre le processus de production d'éclairage dans des lieux intérieurs (publics ou privés) ou extérieurs, des environnements urbains et paysagers. Il s'attache particulièrement aux méthodes en tenant compte de l'innovation dans divers

domaines également connexes à l'éclairagisme. Le certificat d'Executive Master a pour résultat un profil professionnel innovant doté de compétences avancées dans les principales activités de conception d'éclairage, intérieur et extérieur. Cette formation permettra aux participant·es d'effectuer la conception, la réalisation et le contrôle des installations d'éclairage.

Acquis

Les candidat·es qui réussissent les épreuves de fin de formation reçoivent un certificat universitaire de 15 crédits



Formation continue Executive Master in RESILIENT AND CARBON NEUTRAL CITIES

Programme objectives

While the EU aims to be climate-neutral by 2050 - an objective at the heart of the European Green Deal and in line with the EU's commitment to global climate action under the Paris Agreement -, this Executive Master intends to:

- describe and develop the levers towards a carbon-neutral and resilient city. These levers are related to all urban systems through needed material and energy, but also related to actions aiming to a better resilience towards climate change.

• design a Climate Carbon-Neutral Strategy allowing to mobilise the entire potentials of the urban system and in particular to reintegrate a dynamic process on the triptical system Social – Environment – Territory.



Programme's added value

The Executive Master Courses are delivered by high-level experts from different ULB faculties, but also by external experts from international partner universities and European / global organisations, such as UN-Habitat and the European Commission. The Executive Master is contributing to the New European Bauhaus initiative of the European Commission and is acknowledged by the World Urban Campaign of UN-Habitat.

Formation continue Certificat d'Université pluridisciplinaire en ARCHITECTURE, URBANISME ET PATRIMOINE - URBAN TRAINING

Presentation

L'ULB et Urban.brussels s'associent pour créer une formation pluridisciplinaire, se voulant une plateforme tripartite d'échange de savoirs afin de faire profiter les professionne·les des réflexions des académiques et des décideurs publics, mais également de les impliquer plus directement dans ces décisions et réflexions.

Urban.brussels est une administration publique de la Région de Bruxelles-Capitale, au centre de toutes les décisions liées à l'architecture et au patrimoine culturel. En constante évolution, attentive aux besoins des citoyens, sa réglementation mais également son approche des différentes problématiques liées à ses matières fait l'objet de groupes de travail, voire de taskforces (lorsque l'actualité, comme par exemple la crise « Covid », induit le besoin de repenser la ville).

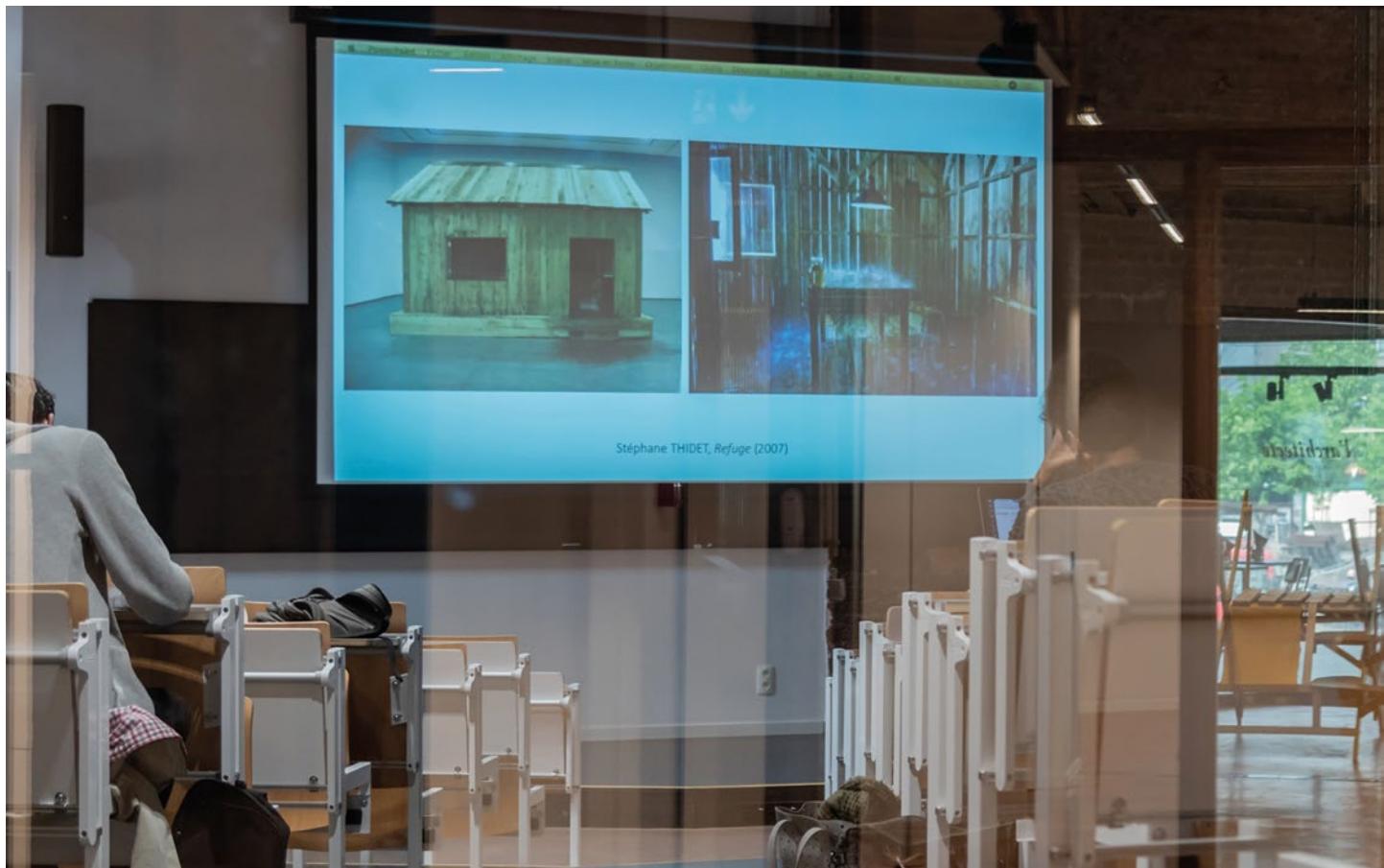


+32 (0)2 650 45 80

Pour de plus amples informations sur la formation :

husci.ulb.be

Le DOCTORAT



La Faculté d'Architecture organise un doctorat en art de bâtir et urbanisme et participe au doctorat en art et sciences de l'art. Ces doctorats s'adressent aux personnes qui souhaitent, après l'obtention d'un Master, poursuivre une formation aux métiers de la recherche scientifique.

LE DOCTORAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une formation aux métiers de la recherche. Le doctorant est donc en même temps étudiant·e et chercheur ou chercheuse. Comme étudiant·e, il ou elle participe à des séminaires et cours spécialisés, des colloques qui lui permettront de rassembler les connaissances spécifiques et d'acquérir les méthodes requises à l'avancement de ses recherches. Comme chercheur ou chercheuse, il ou elle s'affilie à un centre de recherche, au sein d'une équipe sur laquelle s'appuyer et avec laquelle collectiviser ses connaissances et questions. Il ou elle est encadré·e et conseillé·e par un promoteur ou une promotrice académique.

UN DOCTORAT, POUR QUOI FAIRE ?

Le titre de docteur est le grade le plus élevé attribué par les universités. Il ouvre donc aux carrières tant dans l'enseignement que dans la recherche. Il donne aussi accès, dans la fonction publique ou en entreprise, à des postes impliquant des responsabilités de recherche, des compétences de conception et de la créativité. Pour la personne déjà active professionnellement, le doctorat peut être l'occasion de réfléchir, théoriser, enrichir sa pratique à travers une mise à jour des connaissances et une démarche de questionnement. Le doctorat donne aussi la possibilité de s'insérer dans des réseaux nationaux et internationaux. Finalement, s'engager dans un doctorat, c'est également se donner la possibilité de satisfaire sa curiosité intellectuelle en s'attaquant à une problématique choisie.

LE DOCTORAT, COMMENT FAIRE ?

Le doctorat commence donc par une *rencontre* entre un·e doctorant·e et un promoteur ou une promotrice définissant ensemble un projet de recherche. Sa réalisation est suivie par un comité d'accompagnement, formé d'expert·es proches du champ de recherche.

Les études de doctorat s'étalent en général sur quatre ans. Elles aboutissent à une thèse, un document écrit qui présente et discute les résultats de la recherche. Elles sont idéalement financées par des bourses de recherche attribuées par divers organismes publics ou privés. Les doctorant·es participent également à des activités de formation doctorale. Parmi celles qui sont offertes, une partie est organisée dans le cadre de l'école doctorale en art de bâtir et urbanisme auxquelles la Faculté participe activement. Depuis peu celle-ci offre également ses propres modules de formation en méthodologie.

LA FORMATION DOCTORALE EN ARCHITECTURE

La formation doctorale est une formation à la recherche par la recherche. Elle se structure autour de quatre pôles d'activités (valorisés par l'octroi de crédits): les séminaires généraux, les séminaires méthodologiques, la production scientifique et l'épreuve intermédiaire. Les activités proposées dans le cadre de la formation doctorale ont d'abord pour vocation à fournir un socle de compétences minimum aux doctorant·es.

L'offre étendue de séminaires couvre une part significative des champs méthodologiques mobilisés par les projets de recherche en faculté. Ces séminaires, au nombre de six (Représentation et spatialisation/ Développement/ Histoire/ Sciences sociales/ Architecture, structure et matière/ Urbanisme et paysage), sont portés par les laboratoires de recherche et proposent un espace pédagogique souple pour les doctorant·es.

LA THÈSE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La thèse consiste en un travail à caractère personnel, qui peut prendre la forme :

- › d'une dissertation originale;
- › d'un essai faisant apparaître la cohérence d'un ensemble de publications à caractère scientifique dont le doctorant est auteur ou coauteur;
- › d'une dissertation articulée à une œuvre ou un projet dont le doctorant est auteur ou co-auteur.
- › d'une recherche par projet. Celle-ci reconnaît aux processus de conception et de représentation leur capacité à produire de la connaissance. A partir d'un questionnement proprement spatial, elle s'envisage comme un processus «exploratoire» questionnant le potentiel d'une situation donnée au travers d'hypothèses et de méthodes d'analyses propres aux disciplines de transformation de l'espace.



LES ATOUTS

La thèse dans une discipline comme l'art de bâtir et l'urbanisme est multiple. En effet, l'architecture et l'urbanisme sont des secteurs de connaissance qui allient des savoirs et savoir-faire mis en cohérence par des dispositifs théoriques. Dans la recherche par le projet, l'imaginaire est utilisé comme outil, ainsi que des sources proprement architecturales telles que la typologie, la schématisation et la morphologie urbaine. Le document graphique est introduit comme source et comme produit de la recherche. Le projet reste une méthode d'approfondissement des questions : il ne constitue pas une thèse en lui-même, ce n'est pas tant l'activité de projet qui fait thèse que sa problématisation et son inscription dans un cadre théorique. Les compétences spécifiques des architectes, urbanistes, paysagistes sont leurs atouts. Ils peuvent apporter à leur recherche le dessin, le croquis, le schéma, la spatialisation et la synthèse graphique qui fait l'originalité.



Pour de plus amples informations sur la formation et l'apport de la faculté d'architecture au sein de celle-ci :

📞 +32 (0)2 639 24 51

✉️ doctorat.archi@ulb.be

📍 Site Flagey, bureau FL.02.1B

Plus d'informations sur le programme

🔗 <https://archi.ulb.be/version-francaise/les-etudes/doctorat-et-formation-doctorale-en-art-de-batir-et-urbanisme>

La RECHERCHE

Depuis sa création en 2009, la Faculté d'Architecture La Cambre-Horta a cherché à assurer l'imbrication et l'enrichissement mutuel de l'enseignement et de la recherche. Si notre vocation est bien sûr de former de futurs architectes, urbanistes et paysagistes, pour nous, devenir chercheur ou chercheuse en architecture est une autre manière d'être architecte tant il est vrai que l'architecture aujourd'hui se conçoit de moins en moins sans la recherche en architecture. Cette recherche prend de multiples formes. Elle peut viser la réalisation d'un doctorat en art de bâtir et urbanisme, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Fondamentale ou appliquée, elle n'est jamais désincarnée. Elle s'étaye sur les questions que pose la discipline mais aussi sur les enjeux que portent les inquiétudes sociales et politiques, le devenir de la ville, la question de la durabilité, les nouveaux modes constructifs, l'architecture pour le développement, le patrimoine... Elle peut adopter le format classique de la dissertation, mais, s'agissant d'architecture ou d'urbanisme, elle peut aussi faire des ressources et méthodes propres aux architectes – le dessin, la représentation 3D, le plan d'urbanisme, l'installation artistique... son vecteur et son instrument de recherche. De plus en plus souvent, elle s'opère en réseau et suppose des séjours à l'étranger, voire des terrains d'études à l'étranger. Pour accueillir les chercheurs et chercheuses, la faculté propose six unités de recherche : AllCe, CRALDV, HABITER, hortence, LoUlsE et Sasha. Ensemble, ils comptent quelques 90 doctorant·es, chercheurs et chercheuses, auxquel·les s'ajoutent des chercheurs et chercheuses invité·es, et offrent aux nouvelles et nouveaux arrivant·es de dynamiques milieux de recherche.

LES CENTRES DE RECHERCHE

AllCe - Laboratoire d'Informatique pour la Conception et l'Image en Architecture

Créé en 1994, le laboratoire AllCe s'intéresse à l'analyse formelle et à la représentation de l'architecture, en cherchant à établir une forme de continuité entre dimension historique et outils numériques contemporains. Ces réflexions, qui se situent dans un contexte exclusivement épistémologique, concernent tout autant la compréhension des codes des modes de représentation canoniques que la génération de formes par modèle procédural, ou encore le relevé photogrammétrique ou l'impression 3D.

CRALDV - Centre de recherche en Architecture Leonardo Da Vinci

Le centre Léonardo da Vinci se positionne plus particulièrement dans une dynamique inter et transdisciplinaire entre philosophie, psychologie, art, architecture, paysage, sociologie et urbanisme permettant ainsi d'élargir le champ d'investigation de la recherche. Cette posture transdisciplinaire amène à entreprendre des démarches transversales suivant 3 directions principales : la question de l'espace-temps, de la forme et des nouveaux paysages. Ces 3 axes permettent au centre LdV d'élargir et de repenser les champs de l'architecture entre-mêlant les développements tant théoriques que pratiques et de se concentrer sur le développement de la recherche by-design.

HABITER - Centre d'études en développement, territoire et paysages

Le Centre d'Études en Développement, Territoire et Paysages HABITER se consacre à l'étude des dynamiques de transformation des paysages, des villes et des territoires, au Nord comme au Sud. Il intègre les activités de coopération et les questions de développement au sens large, impliquant les nécessaires dimensions écologiques et culturelles de durabilité et contextualité. HABITER regroupe environ 35 enseignant·es, chercheurs et chercheuses, et accueille régulièrement des chercheurs et chercheuses étrangers qui, ensemble, explorent les logiques à l'œuvre dans les transformations spatiales et sociétales affectant les espaces urbains et non urbains, par le biais des outils spécifiques aux disciplines du projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage, tout en intégrant les apports des disciplines connexes des sciences humaines et exactes.

hortence - Laboratoire de recherche en histoire, théorie et critique de l'architecture

hortence s'attèle à des recherches portant sur l'histoire, la théorie et la critique en architecture. Plus spécifiquement, quelques champs privilégiés de recherche et d'expertise se sont développés au sein du laboratoire, parmi lesquels : l'histoire et l'historiographie de l'architecture des XIX-XXI^e siècles ; l'histoire de l'architecture et la critique architecturale en Belgique ; les archives et les patrimoines modernes, en Belgique et sur le bassin méditerranéen ; l'épistémologie des pratiques en architec-

ture ; une approche culturelle de la discipline, intégrant les champs de l'esthétique, ou les études des médiations (expositions, publications, prix,...) ; les rapports entre espaces, genre et sexualités.

LoUlsE – Laboratoire Urbanisme, Infrastructures, Ecologies et Paysage

Les recherches du laboratoire LoUlsE sont orientées vers la compréhension des dynamiques de transformations des territoires métropolitains et des processus de fabrication de projets urbains. Le laboratoire cherche en particulier à mettre en résonance une recherche exploratoire par le projet urbain et paysager pour la métropole bruxelloise avec d'autres contextes européens ou de l'Afrique sub-saharienne. Ces recherches sont développées par une équipe multidisciplinaire de chercheurs et chercheuses en architecture, urbanisme, paysage, économie et écologie.

Sasha – Laboratoire architecture et sciences humaines

Composé d'architectes, de sociologues et historien·nes de l'art, le laboratoire Sasha entend affirmer et commenter le dialogue entre ces disciplines. Ses travaux s'articulent autour de trois axes de recherche : le premier « Espaces métropolitains, mobilisations citoyennes et politiques publiques » interroge l'action publique urbaine, les controverses et les initiatives citoyennes. Le deuxième « Usages, appropriations de l'espace, de l'architecture et de l'urbanisme » s'intéresse aux processus de production et d'appropriation des espaces et au rôle qu'y jouent les objets architecturaux. Quant au troisième « Normativités des pratiques architecturales » il s'intéresse aux enjeux contemporains des pratiques architecturales.



Informations complémentaires

↗ <https://archi.ulb.be/version-francaise/la-recherche>

Les centres de recherche sont regroupés sur le site ULB-Flagey :

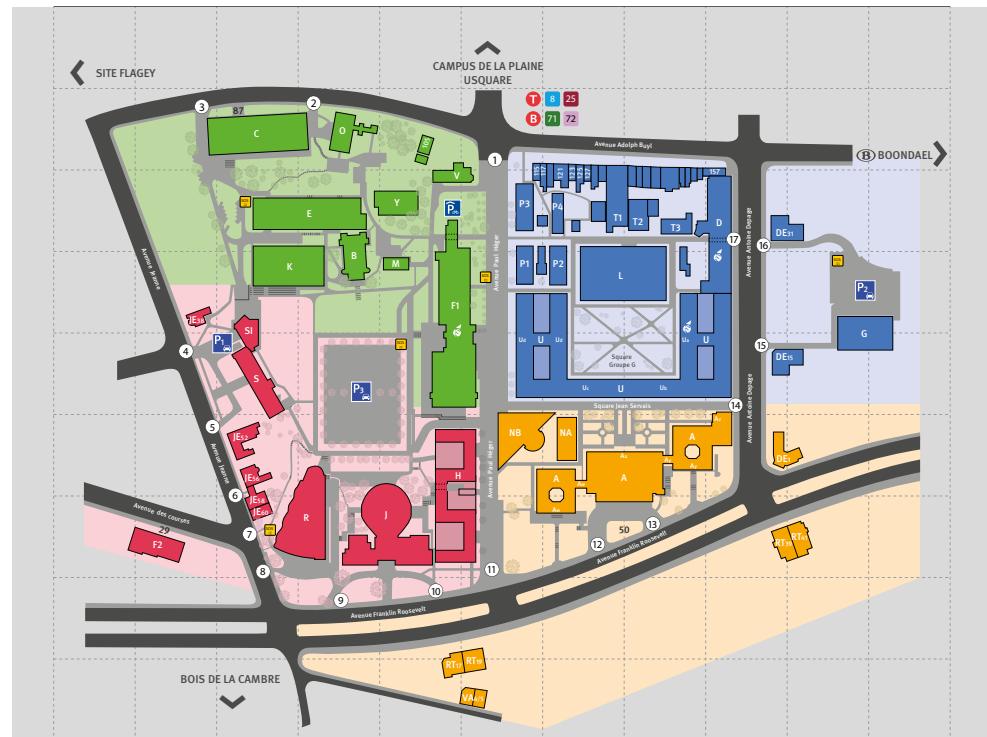
Faculté d'Architecture

📍 La Cambre Horta ULB
Place Flagey, 19b - 1050 Bruxelles

Plans des campus

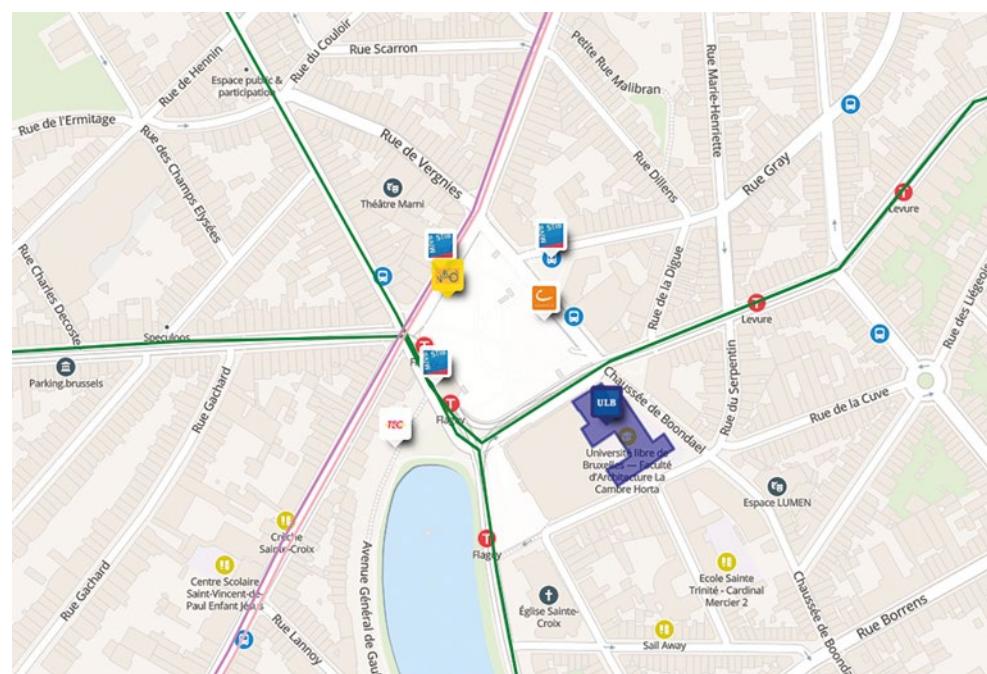
Campus | Solbosch

Avenue Franklin D. Roosevelt 50
B-1050 Bruxelles



Campus | Flagey

Place Flagey 19
1050 Bruxelles



ulb.be/plans



B
41
bacheliers



M
180
masters



40000
étudiants et étudiantes



H.U.B

L'Hôpital
Universitaire
de Bruxelles



12
facultés



BRUXELLOISE ? NON PEUT-ÊTRE !



UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

- ▲ UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ
- ▲ L'EXCELLENCE DE SA RECHERCHE
- ▲ LIBRE, CIVIQUE ET ENGAGÉE
- ▲ AU CŒUR DE L'EUROPE

Contact:
InfOR-études

Information, orientation et relations
avec l'enseignement secondaire et supérieur
✉ infor-etudes@ulb.be

ulb.be

Un enseignement
nourri par
la recherche



32%
d'étudiants
internationaux

